

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2023 pour l'entrée en :
de Licence Biosciences et Géosciences (BG2S)

Sur proposition de Kathrin GIESELER Directrice de l'UFR Biosciences; pour l'année universitaire 2023/2024 est ainsi
composée :

Jury de 1^{ère} ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
JOSPIN MAELLE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
ABOUSALHAM ABDELKARIM	PU - Professeur des universités	UCBL
ANDREANI MURIEL	PU - Professeur des universités	UCBL
ANDRINI OLGA	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
BOURDONNAY EMILIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
DIAZ CHANTAL	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
DUPRE AUCOUTURIER SYLVIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
LAFONT JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORELLI CLAIRE	PRAG - Professeur agrégé	UCBL
MOUSSET SYLVAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
NOIRIEL ALEXANDRE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
SEGRETAIN MARIE HELENE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

La Directrice de l'UFR Biosciences est chargée de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 06/01/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY

